Journal syndical

Syndicat des travailleuses et travailleurs du CIUSSS de l'Est de Montréal

Première édition

L'assemblée de fondation ..... page 2

Un syndicat en action ..... page 3

Dossier des CHSLD ..... page 4-5

Sondage conciliation travail famille étude ..... page 5

Restez informé ..... page 5

Calendrier des élections ..... page 6-7

Références téléphoniques ..... page 8

L’assemblée de fondation du 6 juin 2017

C’est parti!

Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CIUSSS de l’Est de l’île de Montréal CSN (STT CEMTL CSN) a tenu son assemblée générale de fondation le 6 juin 2017 à l’auditorium de l’IUSMM. Plus de 250 membres étaient présents!

L’assemblée générale a adopté les statuts et règlements du syndicat, ils sont disponibles sur la page web du syndicat (http://syndicatcsncemtl.com/), les prévisions budgétaires 2017-2018, la cotisation syndicale 1,8% ainsi que le processus électoral (voir article page 6-7).

Finalement, l’assemblée générale a élu le comité de négociation locale : Marc Cuconati, Jean Demeule, Marie-Thérèse Charron, Philippe Bérubé, Michel Hébert, Robert Rioux, Caroline Tisseur et Lise Bouchard.

Ce comité est chargé de bâtir un projet de deux conventions collectives locales (catégories 2 et 3) qui, aux termes des négociations avec l’employeur, remplaceront les conventions collectives locales qui s’appliquent actuellement. Le comité est supporté par la FSSS et un conseiller syndical est affecté à la négociation locale. La loi prévoit que les négociations doivent être terminées au plus le 21 octobre 2018. Cet automne nous adopterons en assemblée générale les projets de conventions collectives qui seront déposés à la table de négociation. Ultimement, une autre assemblée générale adoptera l’entente de principe. Une mobilisation de tous les membres sera nécessaire afin d’obtenir une bonne convention collective et de bonnes conditions de travail.

Un syndicat en action!

Notre nouveau syndicat des travailleuses et travailleurs du CIUSSS de l'Est de Montréal a pris forme le 21 avril 2017 et nous avons accompli beaucoup de travail depuis. Mettre sur papier les principes et les façons de fonctionner qui vont nous guider pour les 3 prochaines années n'a pas été un exercice de tout repos, car les cultures et les façons de fonctionner sont souvent différentes à cause des réalités des CSSS et des Centres hospitaliers (plusieurs sites pour le CSSS, beaucoup moins pour les CH).

Les grands dossiers

Lors de l'assemblée du 6 juin dernier, nous vous avons présenté les travaux que nous avons menés lors de la dernière année. Toutes les anciennes équipes CSN ont participé à l'élaboration d'un projet de structure syndicale qui respecterait les différentes réalités. Nous avons surtout uniformisé nos pratiques au niveau des litiges / griefs et de la santé et sécurité au travail. De plus, nous avons entamé un virage électronique pour ces deux comités. Nous avons aussi travaillé à l'élaboration d'un budget pour la première année du STT CEMTL CSN.

Pendant ce temps, nous devions aussi être présents et présentes pour nos membres des catégories 2 et 3. Des comités ont mis en commun des problématiques qui sont vécues dans les différentes installations. Cela nous a permis de nous approprier les réalités vécues par les membres et ainsi dénoncer ces injustices face à l'employeur (exemple : exigences de postes, horaires variables, mauvais climat de travail, CHSLD Dante et les horaires 13h30 dans les autres CHSLD).

Les communications

Un comité des communications a procédé à l'ouverture d'un groupe Facebook (STT CIUSSS de l'Est de Montréal-CSN), d'un site Web (syndicatcsncemtl.com) ainsi qu'à la production du présent journal. La communication est un dossier important, car il est primordial de donner l'information auprès des membres de nos 43 sites. Une réflexion a aussi débuté sur la manière d'effectuer les consultations.

La négociation locale

S'il y a un dossier en particulier qui doit nous interpeler chacun et chacune d'entre nous, c'est bien celui de la négociation de notre convention collective locale! Un dossier extrêmement important qui va tous et toutes nous affecter. Nous avons commencé une première partie du travail en comparant les 14 conventions collectives afin d'extraire les meilleurs articles, en plus de préparer une vaste campagne d'information. Soyez assurés que nous vous informerons de nos avancées.

Les ratés de l'employeur

Le douloureux dossier sur le transfert des assurances… Nous avons fait quelques rencontres afin de rassurer les membres et répondre à leurs nombreuses questions. L'employeur devrait nous en être reconnaissant, étant donné que nous avons fait une bonne partie de son travail.

Les élections

Nous vous rappelons que le processus électoral débutera le 27 août pour se terminer le 20 novembre. Nous avons à cœur l'intérêt des travailleuses et travailleurs du CIUSSS de l'Est de Montréal et c'est pourquoi nous faisons tout en notre pouvoir pour vous répondre le plus rapidement possible. La période estivale est débutée et les équipes locales peuvent être réduites. Si vous n'avez pas de réponse après quelques jours, n'hésitez pas à nous recontacter.

Bonne période estivale à chacun et chacune d'entre vous! Profitez-en pour emmagasiner de l'énergie, car le STT CEMTL CSN a besoin de vous pour mener à terme les nombreux combats qui nous attendent et c'est en toute solidarité que nous gagnerons ces luttes.

CHSLD Dante (Santa Cabrini)

Des engagements à respecter

Depuis plusieurs années, le dossier des CHSLD est très médiatisé, et cela, sous de multiples aspects : hygiène, alimentation, animation, relation avec les familles, lourdeur de la clientèle, maltraitance, etc. À travers ces aspects, les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs font rarement les manchettes. Et pourtant, ils sont au cœur de la qualité des soins. En parler n'est plus suffisant. Il faut agir.

Les nombreux problèmes vécus par les salariés du CHSLD Dante sont un cruel reflet de ce qui se passe dans les 14 autres CHSLD que couvre le CIUSSS de l'Est de Montréal. Lors de rencontres avec le personnel, nous avons été à même de constater de nombreux problèmes qui, au bout du compte, peuvent nuire à la qualité des soins.

À Dante, l'organisation et le climat de travail se sont beaucoup détériorés depuis l'installation d'une caméra dans une chambre par une famille. Jusqu'où-doit-on tolérer cette intrusion dans le quotidien des travailleuses et travailleurs? Les familles doivent-elles dicter l'organisation du travail des PAB? Il y a eu des exemples où certaines familles n'hésitent pas à demander un changement de PAB pour toutes sortes de raisons. Plusieurs PAB ont témoigné subir des agissements irrespectueux à leur égard et même avoir reçu des menaces (parfois physiques). Des déclarations d'événement accidentel ont été faites, mais sans aucun retour formel.

Ces caméras installées par les familles contribuent à un climat de travail basé sur la suspicion et la peur de ne pas faire les choses correctement. À notre avis, établir l'organisation du travail principalement sur les demandes familiales n'a aucun sens. Cette façon de faire multiplie les déplacements du personnel et nuit assurément à la continuité et à la stabilité des soins.

La santé-sécurité physique et psychologique: un enjeu sous-estimé

À Dante, les PAB ont demandé à plusieurs reprises des vêtements adaptés pour les usagers afin de faciliter leur travail lors de la mobilisation physique de ces derniers. Peu d'ouverture. Il semble également qu'il y a une sous-évaluation des besoins pour l'utilisation d'outils adaptés (toile, lève-patient) et que cela contribue à mettre à risque le personnel. D'ailleurs, plusieurs accidents de travail nous ont été rapportés. Nous avons dû intervenir auprès de la direction pour que des toiles d'urgence supplémentaires soient finalement disponibles. De plus, nous avons fait une demande d'intervention au service du développement organisationnel afin de créer un climat de travail sain favorisant une meilleure qualité des soins.

Quotas PAB/résidents : quelque chose cloche

Des nouveaux postes ont été créés pour atteindre les objectifs ministériels quant à l'amélioration des besoins des résidents, c'est-à-dire l'hygiène et l'alimentation. Ces nouveaux postes ont des horaires plutôt particuliers (12h30 à 20h30 / 13h30 à 21h30). Il faut savoir que les soins qui doivent être améliorés sont généralement donnés le matin. Il est clair qu'un bilan s'impose sur cette question.

Les engagements ministériels : de la poudre aux yeux?
Lors du forum portant sur les meilleures pratiques en CHSLD le ministre Barrette a pris un certain nombre d'engagements envers le personnel du réseau. En résumé, le ministre précise que les individus travaillant dans le réseau devront avoir un bon accompagnement, être traités avec souplesse, avoir un bon mentorat et valoriser le titre d'emploi de PAB afin de favoriser la rétention du personnel de ce titre d'emploi en pénurie chronique.

D'ailleurs, faut-il rappeler que dans le cadre des engagements ministériels, notre PDG s'est aussi engagé à valoriser les équipes, notamment les préposés aux bénéficiaires, reconnaître leur contribution et s'assurer qu'ils ont accès à de la formation, des outils et les équipements nécessaires pour accomplir leur travail.

En conclusion, le STT CEMTL-CSN demande à l'employeur, pour l'ensemble du personnel des CHSLD, de faire une place plus grande aux PAB dans la gestion et l'organisation des services et une meilleure intégration et reconnaissance à l'équipe de soins. Malgré les petites avancées dans ce dossier, nous poursuivons nos interventions auprès de l'employeur!

Sondage

Conciliation travail famille étude

Pendant la période estivale, les membres de vos équipes locales vous distribueront un court sondage sur la conciliation travail famille étude. Ce sondage sera en deux parties et nous avons besoin d'un maximum de réponses pour nous donner de l'argumentaire face à l'employeur pour négocier.

Lorsque complété, vous pouvez nous le retourner de deux manières.

- Par courriel : syndicatcsn.cemtl@ssss.gouv.qc.ca
- Par télécopieur : 514 252-3452
- Auprès de votre équipe locale

Date limite pour répondre à la première partie

Vendredi 15 septembre 2017

Restez informé et suivez-nous

Sur Facebook

STT CIUSSS de l'Est de Montréal-CSN

Sur Internet

syndicatcsncemtl.com

Pour communiquer avec les membres de l'exécutif transitoire :

syndicatcsn.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

CALENDRIER D'ÉLECTIONS

Mise en candidature (séquence 1) pour les postes suivants : - Présidence - Secrétariat/trésorerie - V.-p. catégorie 2 - V.-p. catégorie 3 - Comité de surveillance (3 postes)	27 août au 8 septembre jusqu'à midi
Campagne électorale	10 au 23 septembre
Élection par vote électronique	24 septembre à 8 h au 7 octobre à midi
Dévoilement des résultats	10 octobre
Mise en candidature (séquence 2) pour les postes suivants : - Équipe d'installation (voir à la page suivante) - Conseil syndical (6 délégués par installation)	8 au 20 octobre jusqu'à midi
Campagne électorale	22 octobre au 4 novembre
Élection par vote électronique	5 novembre à 8 h au 18 novembre à midi
Dévoilement des résultats	20 novembre

POSTES DE MISE EN CANDIDATURE

Comité exécutif : 27 août au 8 septembre jusqu'à midi

- ☐ Présidence
- ☐ Secrétariat-trésorerie
- ☐ Vice-présidence catégorie 2
- ☐ Vice-présidence catégorie 3

Au comité de surveillance : 27 août au 8 septembre jusqu'à midi
Vérificatrice ou vérificateur (3 postes)

Équipe d'installation : 8 au 20 octobre jusqu'à midi

- ☐ Vice-présidence d'installation de Pointe de l'île
- ☐ Responsable aux griefs de l'installation Pointe de l'île
- ☐ Responsable SST de l'installation Pointe de l'île
- ☐ Responsable information, vie syndicale et mobilisation de l'installation Pointe de l'île

- ☐ Vice-présidence d'installation de l'IUSMM
- ☐ Responsable aux griefs de l'installation IUSMM
- ☐ Responsable SST de l'installation IUSMM
- ☐ Responsable information, vie syndicale et mobilisation de l'installation IUSMM

- ☐ Vice-présidence d'installation d' HMR
- ☐ Responsable aux griefs de l'installation HMR (2 postes)
- ☐ Responsable SST de l'installation HMR (2 postes)
- ☐ Responsable information, vie syndicale et mobilisation de l'installation HMR

- ☐ Vice-présidence d'installation de Lucille-Teasdale
- ☐ Responsable aux griefs de l'installation Lucille-Teasdale
- ☐ Responsable SST de l'installation Lucille-Teasdale
- ☐ Responsable information, vie syndicale et mobilisation de l'installation Lucille-Teasdale

- ☐ Vice-présidence d'installation de St-Léonard et St-Michel
- ☐ Responsable aux griefs de l'installation St-Léonard/ St-Michel
- ☐ Responsable SST de l'installation St-Léonard/ St-Michel

- ☐ Vice-présidence d'installation de Santa Cabrini
- ☐ Responsable aux griefs de l'installation Santa Cabrini
- ☐ Responsable SST de l'installation Santa Cabrini
- ☐ Responsable information, vie syndicale et mobilisation de l'installation Santa Cabrini

- ☐ Vice-présidence d'installation de Marie-Curie-Sklodowska (polonais)

Au conseil syndical : (6 délégués par installation) 8 au 20 octobre jusqu'à midi

- ☐ Délégué d'installation Pointe de l'île (6 postes)
- ☐ Délégué d'installation de l'IUSMM (6 postes)
- ☐ Délégué de l'installation HMR (6 postes)
- ☐ Délégué de l'installation Lucille-Teasdale (6 postes)
- ☐ Délégué de l'installation St-Léonard/ St-Michel (6 postes)
- ☐ Délégué des installations Santa Cabrini /Marie-Curie-Sklodowska (polonais) (6 postes)

Comité exécutif transitoire

514-252-3400

Éric Clermont, coordonnateur (poste 6271)
Marc Cuconati, coordonnateur (poste 7292)
Caroline Laliberté, secr.-très. (poste 3249)
Carolyne Hardy, v.-p. cat. 2 (poste 6271)
Marie-Hélène Plourde, v.-p. cat. 3 (poste 7256)

Les équipes transitoires d'installation

Installation Pointe de l'Ile (PDI)

514 353-1227, poste 75015

Robert Rioux (v.-p. d'installation)
Jocelyne Durand
Sylvain Bergeron
Chantal Morin

Installation Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM)

514 251-4000, poste 2886

Philipe Leroux (v.-p. d'installation)
Sophie Doré
Philippe Bérubé
Karine Morabito

Installation Saint-Léonard/Saint-Michel (SL/SM)

514 722-3000, poste 3094

Marie-Thérèse Charron (v.-p. d'installation)
Johanne Collin
Brigitte Rondeau

Installation Lucille-Teasdale (LTEA)

514 251-4000, poste 2886

Gaétan Bourque (v.-p. d'installation)
Michel Hebert
Robert Jr. Parent
Pauline Poirier

Installation Hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR)

514 252-3417

Gilles Piché (v.-p. d'installation)
Isabelle Cuconati
Jean-Marc Daoust
Jean Demeule
Christian Laforce
Annie Pinet
Lamia Salhi

Installation Santa-Cabrini (SC)

514 252-6000, poste 7071

Mireille Cabot
Silvia Scerbo
Giovanni Teoli
Caroline Tisseur
Marie Jessy Williamson

Installation Marie-Curie-Sklodowska (Pol)

514-259-2551, poste 2258

Andrzej Kluz